


QUI FAIT QUOI? ENTRÉE...

Concernant interphones et prises, la réparation peut être prise en charge par le contrat d'entretien souscrit par SOLIHA. Renseignez-vous auprès de votre gestionnaire locatif !

CUISINE...

LEGENDE

- SOLIHA** SOLIHA s'engage à effectuer les réparations si vous n'avez pas dégradé les équipements. Contactez votre gestionnaire locatif.
- CONTRAT** SOLIHA a signé un contrat d'entretien multirisques avec une entreprise spécialisée. Contactez-la directement (coordonnées en annexe du présent guide).
- LOCATAIRE** Assurez vous-même l'entretien et les petites réparations, ainsi ils ne vous seront pas facturés à votre départ.

 (1) Concernant interphones et prises, la réparation peut être prise en charge par le contrat d'entretien souscrit par SOLIHA. Renseignez-vous auprès de votre gestionnaire locatif !

(2) Contrat d'entretien pour les fuites uniquement

